



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Plein d'avantages en Auvergne-Rhône-Alpes

2026-2027

PASS Région jeunes

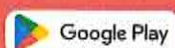
**RETROUVE TOUS
LES AVANTAGES ICI:**



auvergnerhonealpes.fr



**TÉLÉCHARGE
L'APPLI** sur



auvergnerhonealpes.fr



COMMANDE VITE TON PASS'RÉGION JEUNES

C'EST POUR QUI ?

Si tu entres au lycée, en CFA¹, en MFR²,
en missions locales...

**Le PASS'Région jeunes,
c'est pour toi et c'est gratuit !**

COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION JEUNES ?

1

**Je le commande à partir du 3 juin,
dès que je connais précisément
mon futur établissement, sur :**

- l'application PASS'Région jeunes
- le site auvergnerhonealpes.fr

2

**Mon futur établissement doit
valider ma demande.**

3

Je reçois ma carte sous 15 jours
et je peux l'utiliser immédiatement pour les
avantages manuels scolaires³ et équipement
professionnel, ou dès le 1^{er} septembre pour les
autres avantages.

¹ Centre de Formation d'Apprentis

² Maison Familiale Rurale

³ Pour savoir qui est concerné, rendez-vous sur auvergnerhonealpes.fr

MES AVANTAGES

Le PASS'Région jeunes offre **plein
d'avantages** pour les jeunes en
Auvergne-Rhône-Alpes :



• **Scolarité** : gratuité des manuels
scolaires (pour les lycéens), aide
à l'achat de manuels scolaires et
d'équipements professionnels si
la formation le nécessite



• **Culture** : places de cinéma,
musées et expos, livres «loisir»,
spectacles et concerts



• **Sport et loisirs de pleine
nature** : licence sportive,
chasse et pêche



• **Santé** : formation Premier
Secours Citoyen, coupons
«dépistage / prévention»



• **Permis de conduire B** : après
réalisation d'une mission
d'engagement

• **Bons plans** : tout au long de
l'année...



CARTE PASS'REGION 2026-2027

L'ensemble des élèves et étudiants de l'Institution Sœur Emmanuelle (collège professionnel, lycée professionnel et lycée général) ont droit aux avantages de la carte Pass'Région Jeunes.

La carte Pass'Région est proposée par la région. Elle est chargée d'avantages liés à la culture, au sport, à l'éducation, à la santé, Vous trouverez toutes les informations à cette adresse

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/media/789/download?inline>

La carte Pass'Région (ou le justificatif de commande de la carte) est obligatoire pour récupérer les manuels scolaires prêtés par l'établissement à la rentrée.

Classe	Manuels scolaires	Exemples d'avantages Carte Pass 'Région
4e et 3e professionnelles	Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement par l'établissement en septembre (présentation du Pass'Région ou du justificatif de commande)	Crédit de 50€ pour l'achat des cahiers d'exercices et 20€ pour les livres loisirs.
CAPA 1 et 2		Ne pas utiliser votre crédit : la commande est gérée par l'établissement à la rentrée.
2nde pro		
1 ère pro		
Terminale pro		
2GT		20€ pour les livres loisirs
1ère générale		20€ pour les livres loisirs
Terminale générale		20€ pour les livres loisirs

SPORT : 30 € pour une licence sportive annuelle parmi plus de 80 disciplines. Portée à 60 € pour les élèves en situation de handicap, les filles pratiquant une activité de self défense...

Selon la situation de l'élève :

- **L'élève a bénéficié du Pass'Région en 2025/2026** et il continue sa scolarité à l'Institution Sœur Emmanuelle. Il conserve sa carte et aucune démarche n'est à faire. Les avantages 2026/2027 seront automatiquement rechargés après la revalidation de sa carte par le lycée.

- **L'élève a bénéficié du Pass'Région en 2025/2026 mais il change d'établissement et intègre l'Institution Sœur Emmanuelle en 2026/2027.** Il conserve sa carte et aucune démarche n'est à faire. Nous rattacherons l'élève à notre établissement début septembre.

- **L'élève n'a jamais bénéficié du Pass'Région. La carte est commandée par les familles avant la rentrée (Pas de création de carte faite par l'établissement) soit :**

- sur le site de la Région, à l'adresse suivante :

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx>

- sur l'application mobile Pass'Région.

Un code d'utilisation de la carte est créé lors de l'inscription. Il est indispensable pour utiliser les avantages de la carte chez les partenaires. Notez-le bien à la création du compte.

L'établissement validera ensuite la demande de Pass'Région début septembre pour que la carte soit active.

Attention l'établissement validera les cartes PassRégion de vos enfants jusqu'au 17 octobre 2026.

ATTENTION : Avant de débiter votre demande en ligne, il faut impérativement disposer :

- d'une adresse mail valide.

-d'une photo d'identité scannée au format PNG, JPEG, PDF avec une taille de fichier inférieure à 2MO ou d'une webcam permettant de réaliser une photographie.

En cas de difficulté technique au cours de cette inscription, seule la REGION pourra vous renseigner. Contactez l'assistance au 0486279850, ouverte du lundi au vendredi hors jours fériés de 9h00 à 18h00.

Pour les élèves intégrant la première année de CAPA SAPVER, de 2nde Bac pro SAPAT ou de 2nde Bac pro CV, vous avez droit à l'avantage « **premier équipement professionnel** ». La demande d'aide se fait directement au moment de la commande du Pass'Région.

Au moment de l'inscription sur le site, pensez à indiquer la filière suivie pour l'année 2026/2027.

IMPORTANT : Choix de la filière en fonction de la formation suivie : Numéro à saisir sur le site PASS REGION.

Vous intégrez une Classe de :	Le numéro de filière est le n° :
4e et 3e professionnelle : 4EA et 3EA	12
1ère année de CAPA SAPVER	11
2ème année de CAPA SAPVER	13
2nde pro Conseil Vente	5
2nde pro SAPAT ou CV	6
1ère pro SAPAT	9
1ère pro TCVA	8
Terminale BAC pro SAPAT ou TCVA	10
2nde enseignement général ou technologique	1
1ère enseignement général	2
Terminale enseignement général	3
BTSA 1ère ou 2ème année	14

* Pour connaître la liste des partenaires où utiliser la carte, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://auvergnernhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx>

La carte Pass'Région doit être conservée durant toute la scolarité de l'élève.

Cécile Guillaume et Camille Lagneau, enseignantes documentalistes

26/06/2026